

Délibération

Générale

colonial

DELIBERATION n° 33/6° L approuvant un projet de virements d'autorisation de programme et de crédits de paiement sur les tranches FIDES 1961-1963

n° 33/6° L

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
20 février 1964

Numéro JO
n° 3 du 01/04/1964

Date du numéro
1 avril 1964

VISAS

L'Assemblée Territoriale de la Côte Française des Somalis, Vu le décret n° 57-813 du 22 juillet 1957 portant institution d'un Conseil de Gouvernement et extension des attributions de l'Assemblée Territoriale en Côte Française des Somalis

Le Conseil de Gouvernement entendu dans sa séance du 31 janvier 1964

Sur proposition du Ministre de la Production, des Affaires économiques et du Plan, À adopté dans sa séance du 22 février 1964 la délibération dont la teneur suit :

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est approuvé le projet de virement en autorisations de programme et crédits de paiement à l'intérieur des tranches FI D.E.S. 1961 – 1963 et s'analysant comme suit : Art. 2 — Ce projet de virement sera soumis au Ministre d'Etat chargé des Départements d'Outre-Mer et des Territoires d'Outre-Mer en vue de son approbation par le Comité Directeur du FIDES.

Le Président de l'Assemblée Territoriale, A.V. SAHATDJIAN. Le Secrétaire de l'Assemblée Territoriale, OMAR MO-HAMED KAMIEL.